



PROCÈS VERBAL COMITÉ DIRECTEUR

VENDREDI 05 SEPTEMBRE 2025 – PAR VOIE DÉMATÉRIALISÉE

« Les décisions prises lors de cette réunion du comité de direction sont susceptibles d'appel devant la Commission régionale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la publication ou de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfna.fff.fr, le droit d'examen étant de 116 euros. ».

Présents : Jonathan BLONDY (Président), Benjamin HAUTIER (Secrétaire de séance), Mmes Alicia BERNARD, Stéphanie BOURDIER, Mathilde DELANNES, Pauline GOUBIE, Laetitia LERIN, Nathalie LONGUEVILLE, Chrystèle MARJARIE, Nathalie VAN HEGHE et Natacha VIGIER. MM. Samuel ALLARD, Christophe BARONDEAU, Quentin BERTHELET, Fabrice BOUDY, José DA SILVA, Mathieu DE MATOS, Smaïn FEKIRINI, Vincent GUILLAUMEAU, Jean-Marc LALET, Renaud LEGAL, Olivier MODESTE et Noé RASPADO.

Excusés : MM. Quentin DELANNES et Aubin SOLER. Dr Luc FONTAINE.

CANDIDATURE A LA COMMISSION FOOT DIVERSIFIÉ

Le District Dordogne Périgord a été destinataire de la candidature de Matteo GRASSEAU, Président du MONTPON MENESPLET FUTSAL afin d'intégrer la Commission Foot Diversifié. Les membres du Comité Directeur sont invités à se prononcer sur cette demande d'intégration.

Vote – Pour : 23 / Contre : 0 / Abstention : 0

MODIFICATION DU CALENDRIER GENERAL FEMININ

À la suite de l'adjonction de dates par les instances nationales et régionales sur leur calendrier féminin, et afin que celui du District soit en adéquation, il y a lieu de procéder à une modification du calendrier général féminin 2025/2026. La version modifiée est adressée aux membres du Comité Directeur pour validation.

Vote – Pour : 23 / Contre : 0 / Abstention : 0

Le calendrier général féminin nouvellement adopté figure en Annexe 1 du présent Procès-Verbal.



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



MODIFICATION DU SYSTÈME DE MONTÉES / DESCENTES EN DÉPARTEMENTAL 2 HAPPY HOME

Par un vote dématérialisé effectué fin août, le Comité Directeur a décidé de l'intégration de la réserve du BERGERAC PERIGORD FC en poule B du championnat DEPARTEMENTAL 2 HAPPY HOME. À la suite de cette intégration, la poule B étant composée de 13 équipes, il y a lieu de revoir le tableau du système de montées et descentes sur cet échelon de compétition.

Par conséquent, un document retravaillé est proposé au vote des membres du Comité Directeur.

Vote – Pour : 23 / Contre : 0 / Abstention : 0

La version modifiée de ce système de montées / descentes figure donc en Annexe 2 du présent Procès-Verbal.

Le Président,

Le Secrétaire de séance

Jonathan BLONDY

Benjamin HAUTIER